

**Au Collège des Bourgmestre et
Echevins de la commune de**

.....

DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME N°1

Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir me délivrer un certificat d'urbanisme n°1 donnant,
pour le bien sis à
rue
cadastré section n°
d'une contenance de m2
et appartenant à
.....
les indications énoncées sub de a) à g) de l'article 150 du Code Wallon de
l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme.

Je joins à la présente :

- 1° un plan de situation du bien précité, établi à l'échelle de (1*)
figurant l'orientation, les voies d'accès avec indication de leur statut juridique (voirie
de l'Etat, provinciale, vicinale ou communale) et leur dénomination et indiquant les
biens environnants dans un rayon de (1)
à partir de chaque limite de ce bien;
- 2° un extrait de plan cadastral récent établi à la même échelle, indiquant les immeubles
environnants dans un rayon de 50 mètres, et les propriétaires tenants et assortissants.

Signature du demandeur :

Nom et adresse du demandeur :

Date de la demande :

(1) Note

- (a) S'il s'agit d'un bien situé dans une ville ou une agglomération, le plan sera établi à l'échelle 1/500 ou 1/1.000 ou 1/2.500, et indiquera les immeubles environnants dans un rayon de 50 m.
Par agglomération on entend tout l'ensemble d'habitations disposées le long de la voie publique de telle manière que celle-ci prend l'aspect d'une rue.
- (b) S'il s'agit d'un bien situé en dehors d'une ville ou d'une agglomération, le plan sera établi à l'échelle 1/2.500 ou 1/5.000 ou 1/10.000 et indiquera les immeubles environnants dans un rayon de 500 m.